

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 25 octobre 2019

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 18 octobre 2019, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué le 25 octobre 2019, à 20 H 30, au lieu ordinaire de ses séances, et a pu délibérer valablement, sans condition de quorum, conformément à l'article L2121-17 du CGCT.

Etaient présents : MM Guy PISLARD – Mme Mélina NICOLAS - Éric VIAUD – Franck DESCHAMPS – Frédéric LAFONTAINE et Ali JABRANE

Etaient absents : Mme Corine DANDO (excusée) – MM Daniel TIRARD et Olivier COUPPEY (excusés) – Mme Magali NOIZAT

ACCEPTATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 06 avril 2017 instituant la CLECT et celle du 06 septembre 2017 listant l'ensemble des membres titulaires

Considérant la nécessité pour la CLECT d'établir un rapport sur l'évaluation des transferts de charges et des ressources entre la communauté de communes Cingal – Suisse Normande et ses communes membres

Vu le rapport de la CLECT en date du 17 septembre 2019

✦ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
Approuve, à l'unanimité, le rapport présenté par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées ainsi que le montant des attributions de compensations versé à compter de l'exercice budgétaire 2019.

La commune retouchera de la CDC pour l'année 2019 la somme de 16 280 € contre 16 273 en 2018.

CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL (ATTRIBUTION D'INDEMNITE à compter du 01/04/2019)

Le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité d'accorder à Mme Isabelle FEUILLET, nouvelle trésorière à Mondeville depuis le 1^{er} avril 2019, l'indemnité de conseil et de budget.

EXTENSION DU RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC POUR IMPLANTATION D'UN LAMPADAIRE D131 Route du Mesnil-Touffray

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis estimatif du SDEC Energie pour l'implantation d'un foyer supplémentaire route du Mesnil-Touffray, à l'entrée de l'agglomération.

Le Conseil Municipal, considérant que ce nouveau foyer permettra d'améliorer la sécurité de nuit à l'entrée de la commune et après en avoir délibéré :

Accepte, à l'unanimité :

- le devis établi par le SDEC ENERGIE
- la contribution de la commune estimée à 2 571.87 € sur un devis de 4 748.08 € TTC

Il est suggéré de demander au SDEC d'équiper le lampadaire qui fait suite par du LED afin qu'il n'y ait pas trop de décalage dans l'entrée d'agglomération et limiter l'éblouissement.

RETROCESSION ET INTEGRATION DES VOIES ET RESEAUX DU LOTISSEMENT « Dauphin » impasse des pommiers, DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la rétrocession et l'intégration des voies et réseaux du lotissement Dauphin, dans le domaine public, ce qui permettrait par la suite le raccordement de futures parcelles situées en amont.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité :

- D'accepter à l'euro symbolique la rétrocession de la parcelle AB n° 61,
- Que les frais de notaire et compris l'établissement des actes de vente et de radiation des servitudes, seront à la charge exclusive du lotisseur.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie se déroulera à partir de 11 H au Monument.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET GENERAL N° 2

Pour permettre le paiement des honoraires de maîtrise d'œuvre liés aux travaux de la traversée de Barbery, RD n° 23 et l'implantation de lampadaires supplémentaires dans la commune chemin de Moulines et route du Mesnil-Touffray,

Monsieur le Maire, propose d'effectuer les ajustements budgétaires suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses			Recettes
Chap 65	Art 65541	5 200 €	0 €
Chap 67	Art 678	- 5 200 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses			Recettes
Chap 23	Art 2315	2 500 €	0 €
Chap 21	Art 2151	- 2500 €	

Le Conseil Municipal, considérant qu'il y a en contrepartie diminution des crédits sur certains chapitres excédentaires, approuve à l'unanimité la décision modificative détaillée ci-dessus.

RAPPORT 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLECTIF DE LA CDC CINGAL-SUISSE NORMANDE

La CDC a transmis pour information le rapport du service public d'assainissement non collectif qui dessert au sein de la communauté 8 017 habitants. 747 installations ont été contrôlées en 2018. Le taux de conformité a été de 41.7 %.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Aménagement de la traversée de Barbery (RD 23) : les défauts relevés lors de la réception des travaux ont tous été revus (resserrage des poteaux, reprise du bas du chemin piétonnier où l'eau stagnait. Les pieds de charmilles ont été commandés, leur plantation le long du chemin interviendra courant novembre.

Travaux rue de la fromagerie : Ces travaux ont été réalisés par la communauté de communes Cingal-Suisse Normande.

Trottoirs du Jacot : Ces travaux relèvent de la compétence communale. C'est la poursuite de la réfection de l'ensemble des trottoirs du lotissement qui a été engagée en 2018. L'entreprise PIERRE va refaire également l'enrobé du parking de l'église ainsi que le rebouchage de deux massifs dans l'entrée de l'agglomération côté Cesny afin que cela soit plus propre.

Poste de refoulement de Faverolles : les frênes ont été abattus car ils étaient malades et menaçaient de tomber.

Remblaiement des chemins communaux : Une première campagne de remblaiement des chemins a eu lieu, 17 remorques de cailloux de plaine ont été étalées dans le chemin du Tremblay. Ces travaux seront poursuivis dans les autres chemins puisque la commune peut bénéficier de cailloux auprès d'un agriculteur.

Eclairage permanent au Mesnil-Touffray, route d'Urville : La demande a été faite auprès du SDEC pour que seul le foyer situé dans le virage reste allumé la nuit. L'entreprise chargée de la maintenance de l'éclairage public ne pouvant intervenir pour ce réglage.

Déploiement de la fibre optique : Une réunion a eu lieu à St Germain le Vasson avec la société COVAGE en vue du déploiement de la fibre optique aérienne dans la commune fin 2020. A la fin du 1^{er} semestre 2020, une réunion publique sera organisée pour les habitants. Il est demandé aux riverains de bien vouloir procéder à l'élagage de leur haie le long des lignes téléphoniques.

Bibliothèque scolaire et communale : Un réaménagement intérieur va être fait suite à une dotation de livres et sièges de l'Education Nationale. Un espace sera toujours consacré à la bibliothèque communale. A noter une baisse de la fréquentation.

Syndicat de production et d'alimentation en eau potable EAUX SUD CALVADOS : Lors du dernier conseil syndical du 15 octobre dernier, le Président a fait part du renouvellement de la délégation de service. Celle-ci a été confiée à la Saur, les anciens syndicats d'eau y seront rattachés au fur et à mesure de l'échéance de leur ancien contrat. Pas d'augmentation du tarif eau (part syndicale) à prévoir pour 2020. A noter que la communauté d'agglomération de Lisieux doit prendre la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2020, et des communes membres font actuellement partie du syndicat notamment St Pierre en Auge et Mézidon.

Fête de Noël à l'école : vendredi 13 décembre

Prochain conseil municipal : vendredi 6 décembre.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Guy PISLARD

